

de poudrette, enfin aux clos d'équarrissage qui réunissent toutes les causes de putridité, et notamment à Montfaucon. Il est facile de démontrer ainsi cette importante proposition, que les gens des campagnes n'ont aucun danger à craindre en s'occupant d'utiliser les débris des animaux morts, lors même qu'une putréfaction avancée les forcerait à opérer en plein air."

Il est une circonstance, cependant, où le dépeçage des animaux morts est environné de dangers pour l'opérateur : c'est lorsque ceux-ci ont succombé à la suite de morve ou d'affections charbonneuses, maladies terribles qui peuvent être communiquées à l'homme. En pareil cas, on devra donc s'abstenir de dépecer les cadavres et prendre des mesures pour qu'ils soient enterrés le plus promptement possible. Hors de là, les corps des bêtes mortes seront utilisés comme engrais, et l'on pourra, à cette fin, recourir à l'un des procédés que nous allons faire connaître.

Dans certaines localités, voici comment on opère :— On ouvre une fosse dans laquelle on dépose le cadavre, et après l'avoir saupoudré de chaux, on le recouvre avec la terre extraite de l'excoavation, de façon à élever une espèce de butte au-dessus du corps. L'addition de la chaux vive a pour objet d'accélérer la décomposition qui s'accomplit alors en quinze jours ou trois semaines. A l'expiration de ce délai, on enlève la terre qui recouvrait la fosse, et l'on a soin de la mettre à part, car elle constitue alors un excellent engrais : elle s'est imprégnée, en effet, des gaz fournis par la putréfaction du cadavre et elle a acquis des propriétés éminemment fertilisantes. Les débris encore adhérents au squelette se séparent alors facilement, et on les enlève pour les mélanger au fumier dont ils augmentent considérablement l'énergie, ou, ce qui est préférable, pour les unir à cinq ou six fois leur volume de terre bien divisée. Ce nouveau mélange est abandonné à lui-même pendant un mois environ, puis recoupé à la bêche, afin d'effectuer le mélange aussi parfaitement que possible et de bien imprégner les matières terreuses des produits fournis par les matières animales en voie de décomposition.

L'opération du recoupage ayant pour effet d'accélérer l'altération des débris organiques enveloppés dans le mélange, il est avantageux de ne le pratiquer qu'à l'époque où celui-ci va recevoir son emploi. Du reste, pour enchaîner d'une façon plus certaine les produits de la décomposition des substances animales, il suffirait, comme l'a proposé M. Girardin, de faire usage de quelques livres de couperose verte, réduite en poudre ou dissoute dans l'eau.

On obtient de la sorte un excellent compost dont on peut faire usage soit en automne, soit au printemps. Mais ce qu'il importe d'observer, c'est de ne le confier au sol qu'après le dernier labour, immédiatement avant ou après les semailles, et de l'enterrer par un simple hersage. En l'appliquant d'une autre manière, ses effets seraient moins prompts et son action moins apparente.

Cette association de la terre aux débris animaux est avantageuse nous plus d'un rapport. A elles seules, les matières animales agiraient dans le principe avec une trop grande énergie sur la végétation et nuiraient au développement normal des plantes; par l'interposition des corps terreux, ou modéré, on régularise leur action, et, tout en les répartissant plus uniformément à la surface du sol, on distribue les doses d'une façon qui est beaucoup plus en harmonie avec les exigences des récoltes.

On peut encore, sans recourir à l'enterrement des animaux morts, préparer la chair musculaire de la manière suivante :— Après avoir dépouillé l'animal de sa peau et en-

levé les intestins, on sépare la chair des os et on la divise en morceaux; ces petits lambeaux sont associés à six fois environ leur poids de terre unie à une partie de chaux vive, et l'on mélange le tout d'une manière aussi intime que possible. La couperose verte interviendrait encore ici d'une manière fort avantageuse pour assurer la conservation de tous les principes utiles.

On obtient ainsi un compost d'une grande valeur et qui, répandu à la dose de 150 à 200 livres par arpent, donne des résultats fort remarquables.

Les moyens que nous venons d'indiquer pour l'utilisation des débris musculaires sont à la portée de tous les cultivateurs, car leur application n'est entourée d'aucune difficulté sérieuse et s'obtient à peu de frais; mais ils ne sont pas praticables dans les abattoirs des grandes villes, où l'on doit, chaque jour, tirer parti d'un grand nombre d'animaux abattus. Ceux-ci sont alors soumis à des traitements spéciaux qui réclament l'intervention de la chaleur et dont on pourrait faire l'application dans beaucoup d'usines de notre pays, lesquelles y trouveraient une source de bénéfices et rendraient des services signalés à notre agriculture. Cette dernière considération nous engage à faire connaître, d'une manière sommaire, le procédé appliqué dans les établissements où l'on utilise les animaux morts.

Après avoir été dépouillés de leur peau, les cadavres sont introduits dans de vastes cuves remplies d'eau et chauffées ensuite jusqu'à ébullition. Lorsque la coction est accomplie, le contenu des chaudières a gagné de la consistance, et l'on y distingue aisément trois couches superposées dans l'ordre de leur densité. La première couche, composée de graisse, est enlevée à l'aide de cuillers et mise à part, car elle est propre à différents usages industriels. La couche moyenne est constituée par de la gélatine, au-dessous de laquelle se rencontre la chair musculaire cuite, associée à des proportions variables de sang. Au moment de l'extraction des chaudières, la chair se sépare des os avec la plus grande facilité : on l'isole donc, et, après l'avoir desséchée, on la réduit en poudre. C'est sous ce dernier état qu'elle est livrée au commerce pour les besoins de l'agriculture.

Dans ces derniers temps, le procédé que nous venons de décrire rapidement a subi une modification.—On a trouvé avantageux de substituer la vapeur à l'eau bouillante, et ce mode de cuisson est généralement usité aujourd'hui dans les fabriques des environs de Paris.

La chair musculaire desséchée et pulvérisée constitue un des engrais les plus riches que l'on connaisse, et cependant elle a éprouvé une déperdition de principes utiles à la végétation : la cuisson a dû, en effet, la dépouiller d'une partie notable des matières solubles qu'elle renfermait.

Ainsi préparée, elle est infiniment moins altérable que la chair fraîche; elle se décompose avec lenteur et conséquemment apporte au sol une fertilité plus durable, partant plus en rapport avec les exigences de la végétation.

Cette matière peut s'employer isolément : on la répand alors à la volée, et, pour pratiquer l'opération, on saisit un temps calme, quelque peu humide; cette précaution assure une meilleure distribution de l'engrais. Assez fréquemment, on la mélange à trois ou quatre fois son volume de terre bien sèche et bien émietée, et l'on arrive sans doute par là à une répartition beaucoup plus uniforme à la surface du sol.

Lorsque la chair musculaire, desséchée et pulvérisée, a été associée à deux fois son volume de terre bien divisée, 1,000 livres suffisent à la fumure d'un arpent.